



Election des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE





SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

Bureau de vote électronique centralisateur du Rectorat de l'Académie de LIMOGES

Réunion du 6 décembre 2018

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 novembre 2018, le bureau de vote électronique centralisateur (cf émargement joint), réuni le jeudi 6 décembre 2018, à heures , au Rectorat de l'Académie de LIMOGES proclame les résultats électoraux suivants :

<p><u>La Présidente</u> : Mme Valérie BENEZIT</p>	<p>Emargement</p> 
<p><u>La Secrétaire</u> : Mme MASSOT Nathalie</p>	
<p><u>Délégués des listes en présence ou suppléants :</u></p>	
<p>SE UNSA SNP : Mme ROY Anabel déléguée titulaire, M BERGERON Thibault délégué suppléant</p>	
<p>SNES SNUIPP FSU : Mme QUEMENER Françoise déléguée titulaire, M. ARNOUX Patrice délégué suppléant</p>	
<p>CGT EDUC'ACTION FERC sup : Mme DUBUIS Véronique déléguée titulaire, Mme MORICHON Sandrine déléguée suppléante</p>	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des PSYCHOLOGUES de l'EN de l'académie de Limoges

RÉSULTATS				du 29/11/2018 à 10h00		au 06/12/2018 à 17h00		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	75	1, Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Nombre de listes présentées			3
B. Nombre de votants	B =	63			Nombre de sièges à pourvoir			P = 3
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	2			Quotient électoral (2 décimales)			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	61			$G = \frac{D}{P} = \frac{61}{3} = 20,33$			
Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages valablement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats	Nombre d'élus titulaires par liste	
SE-Unsa SNP	2	14	0	1	0	0	1	
SNES-SNUipp (FSU) Engagé-es au quotidien	6	40	1	1	0	0	2	
CAPA PsyEN CGT Educ'Action	2	7	0	0	0	0	0	

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
ROBERTSON Jean	CGT	
DUBUIS Véronique	CGT	
ROY Ayabel	UNSA	
ANNEX Patrice	SNES-FSU	
BOUAT Valérie	CGT	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL PROCLAMÉS ELUS

Corps des PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

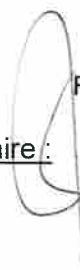
	TITULAIRES		SUPPLEANTS
	PSYEN HORS CLASSE		PSYEN HORS CLASSE
1	M. GABORIAU Olivier UNSA		Mme DUQUENOIS Claudine UNSA
	PSYEN CLASSE EXCEPTIONNELLE		PSYEN CLASSE EXCEPTIONNELLE
1	M. LACAZE Philippe FSU		Mme CHAMBRE Nicole FSU
	PSYEN CLASSE NORMALE		PSYEN CLASSE NORMALE
1	Mme QUENER Françoise FSU		Mme BENOIT St. Anne FSU

OBSERVATIONS

La présidente :



La secrétaire :



FAIT A LIMOGES, le 11.12.2018

Les délégués de listes ou les suppléants :

Liste SE UNSA SNP : ROY Anabel ~~A. Roy~~

Liste SNES SNUIPP FSU : ALVAREZ Fabrice ~~A. Alvarez~~

Liste CGT EDUC'ACTION FERC sup :